

Communiqué phytosanitaire

n° 21 du 29 juin 2022

SOMMAIRE

Arboriculture

- Feu bactérien
- Cochenille farineuse
- Acariens sur pommier
- *Drosophila suzukii*
- *Halyomorpha halys*

Viticulture

- Situation générale
- Situation Mildiou
- Situation Oïdium
- Botrytis (Pourriture grise)

ARBORICULTURE

FEU BACTÉRIEN

La situation du feu bactérien devient préoccupante dans certaines régions (Sierre, Granges, Uvrier, Bramois, Sion). Par sa décision du 29 juin 2022, l'Office d'arboriculture et cultures maraîchères ordonne la lutte dans toutes les parcelles atteintes de feu bactérien ainsi que l'obligation pour les producteurs d'annoncer ces parcelles à l'office. Les symptômes doivent être enlevés le plus rapidement possible, mis dans des sacs en plastique et éliminés par incinération. Au moins 40 à 50 cm de bois sain doivent être supprimés en plus des symptômes visibles, selon la [fiche technique n°738 d'Agroscope](#).

Toutes les parcelles atteintes par le feu bactérien doivent être contrôlées, au minimum 2 fois par semaine jusqu'à fin juillet, puis 1 fois par semaine jusqu'à la fin de la saison.

Toutes les parcelles de fruits à pépins situées dans les régions d'Uvrier, de Bramois, de Sion, de Granges et de Sierre doivent être contrôlées au minimum une fois d'ici à la mi-juillet, puis fin août et à l'automne lors de la chute des feuilles.

Pour limiter le risque de dissémination, les mesures d'hygiène et les précautions à prendre dans les vergers contaminés décrites dans les fiches techniques [n°705](#) et [707](#) d'Agroscope doivent être respectées, en particulier :

- n'éclaircir que dans des parcelles qui ont auparavant été contrôlées et/ou assainies
- procéder à l'éclaircissage ainsi qu'aux différents travaux d'été uniquement par temps sec
- s'assurer quelques jours avant le début de la récolte que le verger est exempt de symptômes de feu bactérien.

En cas de suspicion, ne touchez pas aux plantes, prenez une photo et contactez-nous (Tél. 027 606 76 05 ou sca-oca@admin.vs.ch).



COCHENILLE FARINEUSE

Selon le modèle, le pic de présence des adultes de la première génération est passé. Lors de contrôles effectués la semaine dernière, les premières pontes de *P. comstocki* ont été observées. De manière générale, très peu de cochenilles (femelles) ont été trouvées dans les parcelles contrôlées.

ACARIENS SUR POMMIER

Une forte présence d'acariens a été constatée dans certaines parcelles de pommiers. Restez vigilants et contrôlez vos parcelles à risque à l'aide de la méthode de l'échantillonnage séquentiel (Guide Arbo d'Agroscope). La présence d'acariens prédateurs doit être prise en compte dans la décision de traiter. Si une intervention acaricide s'avère nécessaire, privilégiez un produit neutre à peu toxique pour les typhlodromes.

DROSOPHILA SUZUKII

Les captures dans notre réseau de piégeage restent stables (en moyenne, 10 individus par piège). Concernant le monitoring sur cerises, la pression augmente. En moyenne, 10 % des 150 cerises contrôlées présentaient des pontes de *D. suzukii* (0 à 30 % de fruits attaqués). Aucune ponte n'a été observée sur abricots (100 fruits contrôlés). Restez vigilants et mettez en place les mesures d'hygiène lors de la récolte (voir communiqué n° 17).

HALYOMORPHA HALYS

Les captures dans notre réseau de piégeage sont très faibles (6 nymphes pour 7 pièges). Vous pouvez trouver des informations utiles sur notre site internet <https://www.vs.ch/web/sca/punaise-marbree>.

VITICULTURE

SITUATION GÉNÉRALE

La croissance des baies continue, la vigne atteint un stade moyen de début de fermeture de grappe. Nous avons plus de 10 jours d'avance par rapport au millésime 2021. Le déficit hydrique est toujours présent, les pluies de ces derniers jours ont été d'intensité moyenne (25 à 35 mm) selon les secteurs. Le bon état sanitaire général se maintient, malgré l'apparition ces derniers jours de symptômes de mildiou sur feuilles et sur grappes.

Les prochains jours annoncent plusieurs épisodes orageux. Une protection phytosanitaire rigoureuse doit être maintenue. A ce stade, avant la fermeture de grappe, il est important de bien observer vos parcelles pour rechercher d'éventuels symptômes de maladie.



SITUATION "MILDIU"

Selon Agrométéo, et suite aux derniers épisodes orageux, la grande majorité des stations du canton a déclenché des infections, avec une apparition des symptômes à prévoir dans ces prochains jours.

Il nous a été reporté ces derniers jours plusieurs symptômes de mildiou sur grappe (faciès rot gris). Il est impératif de maintenir la protection, d'anticiper les prochaines pluies et de renouveler dès lessivage (selon type de produit utilisé).

Stratégie Bio : en cas de prévision de plusieurs épisodes orageux avec de possible fortes précipitations, il est plus judicieux de multiplier les interventions avec de faibles doses de cuivre (150 à 200 g/ha de cuivre métal) plutôt que de traiter avec une forte dose qui sera de toute façon lessivée après 20 mm de pluie.



SITUATION "OÏDIUM"

La vigne se rapprochant du stade fermeture de grappe, sa sensibilité à l'oïdium continue de décroître. Toutefois, il est important de maintenir une protection sans faille contre l'oïdium jusqu'à ce stade. Les conditions météo actuelles restent favorables à l'oïdium, nous recommandons de ne pas espacer de plus de 10 à 14 jours les interventions, selon les conditions météo et/ou les produits utilisés. Des symptômes d'oïdium sur feuilles et sur grappes ont été observés, mais ils restent d'intensité faible, localisés et sur cépages sensibles. Observez bien vos parcelles, en priorisant les cépages sensibles et les vignes à historique.

En cas d'attaque déclarée (symptômes d'oïdium sur grappes), un poudrage au soufre (maximum 25 kg/ha) reste envisageable. Conditions optimales : 25°C à 28°C, bonne luminosité, absence d'orage en fin de journée. Si les conditions ne sont pas remplies, l'application de soufre mouillable est aussi envisageable.

BOTRYTIS (POURRITURE GRISE)

Dans la majorité des situations, les mesures prophylactiques suffisent à éviter le développement du botrytis : aérer correctement la zone des grappes par un effeuillage et un égrappage adapté au cépage, éviter toute blessure des baies, maîtriser correctement l'irrigation et la vigueur de la vigne.

Couper les grappes par le milieu montre une excellente efficacité, généralement supérieure à celle d'un traitement chimique; cette pratique réduit également les risques de blocage de maturation en fin de saison (folletage) et limite le dessèchement de la rafle.

Pour certaines parcelles historiquement sensibles, où les mesures préventives ne suffisent pas, un traitement anti-botrytis spécifique juste avant la fermeture de la grappe peut être justifié.

Service cantonal de l'agriculture

